Lorsqu'il arrivait au Prophète (sur lui la paix et le salut) quelque chose de réjouissant ou qu'on lui annonçait une bonne nouvelle, il tombait prosterné par reconnaissance envers Allah.

Abû Bakrah relate : « Lorsqu'il arrivait au Prophète (sur lui la paix et le salut) quelque chose de réjouissant ou qu'on lui annonçait une bonne nouvelle, il tombait prosterné par reconnaissance envers Allah. »

[Authentique] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Lorsqu'il arrivait au Prophète (sur lui la paix et le salut) quelque chose qui le réjouissait ou quand on lui annonçait une bonne nouvelle, il tombait prosterné afin de remercier Allah, Exalté soit-Il. Cette prosternation de remerciement est recommandée lorsqu'arrive un bienfait occasionnel, mais il n'est pas légiféré de l'effectuer pour les bienfaits continuels, comme le fait d'être musulman, la santé, le fait de ne pas avoir besoin des autres, etc. En effet, les bienfaits d'Allah sont continus et ininterrompus, s'il fallait se prosterner pour chacun d'entre eux, l'individu passerait sa vie prosterné. Le moyen de remercier Allah pour ces bienfaits continuels est de multiplier les adorations et de Lui obéir.

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/11244